

wissen: Was geschieht im Falle einer negativen Volksabstimmung? Gilt dann weiterhin, dass die Dienstverweigerer – was meiner Ansicht nach falsch ist – vor die Militärjustiz kommen? Oder wird nicht wenigstens diese Frage so gelöst, dass die Dienstverweigerer vor ein Zivilgericht gestellt werden? Andererseits: wie sieht die Lösung aus, wenn wir und das Volk Ja sagen? Wird dann automatisch die heutige Praxis aufgehoben; werden die Dienstverweigerer nicht mehr vor Militärjustiz gestellt?

Ich möchte Sie also bitten, der bundesrätlichen Lösung zuzustimmen. Ich glaube, es ist auch die einzige Lösung, die vor dem Volk eingermassen Aussicht hat, angenommen zu werden

**M. Aubert:** M. Auer avait raison, tout à l'heure: de ce débat, il ne sortira pas grand-chose. J'ai le sentiment que nous sommes de plus en plus dépassés. Je crois même que l'efficacité de nos discussions devient inversement proportionnelle à leur niveau: hier, l'interruption de grossesse, aujourd'hui, le service civil.

J'aimerais pourtant dire quelques mots en faveur de la minorité I, éventuellement aussi de la minorité II, voire du texte que M. Dürrenmatt tient en réserve pour lundi. En d'autres termes, j'aimerais que, si nous changeons la constitution et si nous ajoutons à l'article 18 un alinéa 5, nous ne fassions pas de différence selon la qualité de la conscience. Pour cela, j'allègue trois raisons.

Tout d'abord, je crois qu'il n'y a pas une grande différence entre l'éthique ou la morale, d'une part, et la politique, d'autre part. J'ai le sentiment que la politique n'est pas autre chose que de la morale appliquée. On cherche, dans l'une comme dans l'autre, ce qui est juste. Quant à la différence que l'on ferait entre des raisons religieuses et d'autres qui ne le seraient pas, comme nous savons qu'il s'agit principalement de la religion chrétienne, je trouve que c'est très désagréable. Il y a là un privilège un peu odieux pour elle et je suppose que les chrétiens n'en demandent pas autant

La deuxième raison est, en quelque sorte, négative. On a dit: si vous libérez les politiques de l'obligation militaire, pourquoi ne les libérez-vous pas aussi de l'obligation fiscale? Je ne crois pas que cet argument soit bon. Il y a une grande différence entre le service militaire et la dette d'impôt. La dette d'impôt est impersonnelle, le service militaire est personnel. Contre celui qui, pour des raisons politiques, ne veut pas payer d'impôt, il y a un traitement très simple, c'est l'exécution forcée. Tandis que, celui qui se refuse à tout service militaire, vous aurez beau le forcer, ce service réclame un tel engagement personnel que la prestation sera mauvaise.

J'en viens maintenant à ma troisième raison. Si je souhaite qu'on ne fasse pas de distinction entre le religieux et le moral, d'une part, et le politique, d'autre part, ce n'est pas tellement par libéralisme. Je ne m'exprime pas du tout ici en tant que libéral. C'est par utilitarisme que je parle. Après tout, mon libéralisme serait suffisamment satisfait, si on offrait aux objecteurs une bonne place dans les services sanitaires. Parce que j'aime la défense nationale; j'ai même voté hier pour la pharmacie. Je dirai donc à M. Soldini et à ses amis qu'il y a des gens qui aiment la défense nationale et qui arrivent à des conclusions diamétralement opposées aux leurs. C'est par utilitarisme que je vous prie de ne pas charger l'armée suisse de personnes qui la mettent en cause, ainsi que notre Etat. Dans la troupe, on a un sentiment assez net de ces choses-là. Voyez-vous, j'ai un petit privilège sur une bonne partie d'entre vous: je suis un soldat qui n'a pas beaucoup progressé. Huit cours de répétition comme simple soldat, trois comme appointé, et encore, presque un appointé de complaisance, parce que je n'avais aucun talent, mais que j'allais quelquefois discuter, le soir, au restaurant, avec mon capitaine. Un soldat de la base, un soldat de la boue, si vous voulez. Or, à la base, on sait très bien faire la différence entre les ronchonners et les haineux. Ceux-là

peuvent donner d'excellents soldats. Mais, de ceux-ci, nous n'avons que faire dans notre armée.

Vous ne sortirez pas de ce dilemme, Monsieur le président, si vous ne prévoyez pas une exception pour eux. Ou bien on trouve normal que ces hommes fassent de la prison – ce qui est tout de même un triste aveu de la part de notre société. Ou bien on trouve normal qu'ils soient incorporés dans l'armée. Je pose alors une question – je sais bien qu'on pose une masse de questions dans ce genre de débat et le représentant du gouvernement répond à celles auxquelles il veut bien répondre – mais je vous la pose: j'aimerais que vous m'expliquiez l'intérêt que notre défense nationale peut avoir d'accueillir dans ses rangs des personnes qui la détestent, qui la méprisent et qui ne pensent qu'à la saper?

*Hier wird die Beratung abgebrochen  
Ici, le débat est interrompu*

*Schluss der Sitzung um 12.45 Uhr  
La séance est levée à 12 h 45*